

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	37 (1949)
Heft:	771
 Artikel:	Assemblée générale de la "Saffa"
Autor:	Siegfried, Marguerite
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leurs amis ? De déclarer leurs convictions à cet égard ? Tant que nous n'auront pas fait cet effort, et amené un nombre suffisant de gens à le faire avec nous, nos autorités pourront prétendre que la réforme en question est réclamée seulement par une fraction négligeable de l'opinion publique.

La question de l'exportation des armes vient aussi d'être résolue d'une manière qui ne satisfait nullement les consciences pacifistes. Un arrêté du Conseil fédéral expliquait que « les armements militaires peuvent tout aussi bien contribuer à empêcher une guerre qu'à la déclencher. Il n'est pas immoral en soi que Suisse fournit du matériel à d'autres Etats en s'entourant des précautions voulues ». Veut-on nous faire croire que les armes en question sont mises au service d'une force de police internationale et désintéressée ? Ce serait vraiment se moquer ! On a le sentiment que nos autorités masquent derrière ces explications embarrassées le trouble qu'elles ressentent elles-mêmes à l'égard d'un trafic qui ne fait pas honneur au pays de la Croix-Rouge. Beaucoup l'avoient et il paraît qu'au sein même du gouvernement les opinions sont divisées. On peut s'en réjouir, car l'action des pacifistes peut être décisive. Là encore, elle doit être individuelle et multiple ; les déclarations collectives et générales ne suffisent pas.

A l'heure où la dévaluation est à la mode, il vaut la peine, pour les pacifistes clairvoyants, d'observer, et au besoin de dénoncer, la tendance à l'inflation manifeste chez certains d'entre eux afin que les mots employés, les chiffres cités correspondent mieux aux réalités. En le faisant, ils ne desserviront pas leur cause, bien au contraire, ils lui vaudront plus de respect.

Du reste, ceux qui ne se paient pas de mots ont déjà fait leur choix : aux mouvements vastes et superficiels, inspirés même bien souvent par un idéal qui n'est pas celui de la paix véritable, ils préfèrent des groupements moins bruyants, qui ne cachent pas leur pauvreté financière et même numérique, mais inspirés par des principes éprouvés et qui possèdent une expérience de valeur. Souhaiter et proclamer la paix est chose facile ; avancer sur la route qui y mène, l'est beaucoup moins. A ceux qui s'engagent sur cette route, l'on peut prédré de séries difficultés, mais aussi la certitude de marcher dans la bonne direction, certitude qui apporte avec elles les forces nécessaires pour aller de l'avant.

Si certains pacifistes font de la surenchère, beaucoup, au contraire, n'ont pas suffisamment conscience de la force qu'ils représentent. Ils ne devraient pourtant pas oublier que sous tous les régimes totalitaires ceux qui s'opposent aux méthodes de violence sont surveillés, inquiétés d'abord, puis persécutés, emprisonnés et combien souvent même « liquidés » (discrètement, pour ne pas en faire des martyrs). Par l'acharnement qu'ils mettent à s'en débarrasser, leurs adversaires montrent toute l'importance qu'ils attachent à leur action. Et même dans notre paisible démocratie, il est assez piquant de constater l'émoi que cause une poignée d'objecteurs... Il importe que ceux qui ont à cœur la paix véritable — et non pas certaines idéologies parfois camouflées sous ce nom — prennent toujours mieux conscience de leur influence et apprennent à l'utiliser avec discernement, avec courage et avec persévérance.

Z. M.

Ne perdez pas votre temps et confiez vos circulaires à DACTYLE-OFFICE
qui vous les livrera promptement et proprement.
ODETTE PERNET - St-Paul 14, LAUSANNE - Tel. 4.01.25

Publications reçues

Testament Nazi. Mémoires d'Alfred Rosenberg, avec commentaires critiques par Serge Lang et Ernst von Schenck. Traduction de Raoul Ergmann. Edition des Trois Collines, Paris - Genève.

La publication de ce texte : le testament politique de Rosenberg, doit avoir pour effet, selon l'intention de MM. Lang et von Schenck, d'éveiller chez les lecteurs, l'horreur d'un régime qui a conduit un peuple au pire abaissement, dans une aberration orgueilleuse et une cruauté qu'il s'est efforcé de légitimer ensuite par les plus impudiques sophismes. C'est dans sa prison de Nuremberg, ayant son exécution, que Rosenberg a écrit cette apologie du National-socialisme, de lui-même et de ses conceptions. Ce Balte à tempérament d'artiste, d'ailleurs dénué de faculté créatrice, a été l'idéologue, le « romantique » du régime nazi, ce qui ne l'a pas empêché de concevoir toute l'horrible théorie antisémite et raciale qu'il eut l'occasion d'ap-

TERRE PROMISE

Ces derniers jours, les auditrices romandes ont eu l'occasion d'entendre bien des informations intéressantes sur l'activité que l'on déploie dans le nouvel Etat d'Israël. D'une part, le 11 novembre à Vevey, Mme Georgine Gerhard parlait de son récent voyage en Palestine 1949, où elle s'est rendue comme déléguée du Comité suisse d'Aide aux enfants réfugiés et d'autre part, sous le titre Israël, terre ancienne, femme nouvelle, Mme Erlich avocat à la Cour, à Paris, a parlé à Fribourg, à La Chaux-de-Fonds (sous les auspices de la Wiso et du Lyceum), à Genève (sous les aus-

pices de la Wiso et de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, tandis que le Lyceum offrait ses salons pour la réception).

Nous publions ici un compte-rendu de la conférence de Mme Gerhard, qui nous est envoyé de Vevey, et nous parlerons de la conférence de Mme Erlich en complétant ce que dit Mme Gerhard, afin d'éviter les réductions. Les mêmes observations se retrouvent, en effet, souvent chez les deux conférencières, preuve que nos deux témoins, qui ne se connaissent pas, sont parfaitement fidèles.

sa foi, le jour du repos, le vendredi, le samedi ou le dimanche.

Au cours d'une discussion très fournie, Mme Erlich, dont la parole aisée et élégante, refut sans effort l'attention de l'auditoire, donna une foule d'informations qui prouvent les efforts tentés pour créer des rapports harmonieux et bienveillants entre des hommes étonnamment disparates.

Palestine 1949.

L'Union des femmes eut le privilège d'entendre « Palestine 1949 » de Mme Gerhard, causerie remarquablement vivante et d'une précision extrême.

Qui frappa la conférencière dès le débarquement c'est l'ordre et l'organisation qui règnent. C'est beau pour un Etat qui n'a pas des siècles d'expériences derrière lui, mais qui est de formation récente. Des syndicats fonctionnent, les assurances vieilles et malades existent déjà. Les meilleurs féminins ont organisé l'aide aux enfants arrivés en Palestine (plus de 40.000). Les moyens de communications sont encore précaires, il y a fort peu de trains, des services d'autobus tâchent de suppléer dans la mesure du possible à ce manque de voies ferrées.

De grands soucis se posent au gouvernement, ainsi l'arrivée de nombreux réfugiés : ceux de Turquie par exemple souvent atteints de tuberculose, ceux qui ont la dangereuse ophtalmie purulente ou les nerfs ayant trop souffert de persécutions. Si certains émigrés sont les bienvenus, Yéménites, ou ressortissants de Bulgarie et de Yougoslavie, d'autres, surtout les réfugiés de l'Afrique du Nord, pratiques et malpropres, s'adaptent plus difficilement et causent des soucis. Car ce n'est pas une mince affaire que d'accueillir tous ces gens dans des camps d'accueil. Des services sanitaires fonctionnent.

Les colonies agricoles ont transformé un désert en véritables oasis, mais seuls les émigrés robustes peuvent assurer ce dur travail de défrichement. Dans ces colonies, coopératives ou de forme collective, tout est en commun, machines, récoltes. Chacun œuvre selon ses forces mais ne reçoit pas de salaire, n'ayant en somme que son entretien, et le logement. Il faut un grand dévouement pour s'adapter à ce genre d'existence, mais c'est une absolue nécessité pour l'avenir de ce pays.

La femme travaillant autant que l'homme, est considérée comme son égale. Elle est éligible. Au gouvernement sur 120 membres, 10 femmes représentent les grands partis politiques. Le service militaire est obligatoire pour ceci ille de soi. Parmi les immigrants, il en est pas mal qui prétendent restaurer dans le pays des pères, le vieux droit rabbinique, très défavorable au sexe féminin. Mais les citoyennes descendant dans la rue défendre leur statut politique égal, et le libre accès à n'importe quelle préparation professionnelle. Elles ont été soldées pendant la guerre et ont aussi bien mérité d'Israël que leurs frères.

La liberté de conscience est respectée, les musulmans comme les chrétiens peuvent avoir leurs écoles. Chaque croyant célèbre, selon

pliquer lorsqu'il fut ministre des territoires du Nord-est.

Venu de Reval à Berlin, puis à Munich, il fait la connaissance de Hitler et assiste à la naissance du national-socialisme. Rédacteur au *Völkischer Beobachter*, auteur d'un ouvrage fameux en Allemagne : le *Mythe du XXe siècle*, il y développe une philosophie brûlante, attaquant le christianisme, exaltant le germanisme et bientôt, s'il n'est pas l'initiateur du mouvement de destruction des Juifs, s'insérant dans cet atroce système dont il devient un agent de premier plan. Il s'efforce en effet de justifier l'euthanasie, de même que les camps de concentration. Ayant éprouvé d'abord une vive admiration pour Hitler, il est déçu, par la suite, de le voir influencé par toute une clique, et c'est l'occasion pour lui de nous présenter quelques-uns des chefs de parti : Goering, Himmler, Goebbels, Bormann, qu'il nous peint sans indulgence, avec leurs vanités, leurs vices, leurs sordides intrigues autour du Führer. Rosenberg, dans sa prison, juge tous ces hommes, et Hitler lui-même, à qui il ne peut pardonner de

IN MEMORIAM

Le groupe suffragiste de Neuchâtel vient de perdre en la personne de M. Georges Béguin, professeur en retraite, un de ses membres les plus dévoués. Féministe dès sa jeunesse, le défunt a milité activement dans les trois campagnes, préparant les votations populaires de 1919, 1941 et 1947, qui toutes trois donnèrent un résultat négatif. Collaborant avec notre regrettée Emma Porret, c'est lui qui, en 1941, poussa activement à soumettre au verdict du peuple la question du vote communal avec option locale, ce dernier point cependant n'étant pas retenu par les autorités.

Sa grande connaissance des lois et de la vie publique — le défunt remplit de nombreux mandats officiels en tant que membre du parti socialiste — furent une aide précieuse à la section, dont il fut membre du comité cantonal. Malgré nos échecs répétés il fut, parmi nos membres masculins, un des rares à rester activement fidèle, pendant toute sa vie, à la cause des femmes et les Neuchâteloises lui en garderont un souvenir ému et reconnaissant.

C. W.

mauvais œil ceci et c'est une cause d'animosité. L'interdiction de la bigamie a été décrétée. Les écoles fondées. Il faut espérer qu'une influence heureuse se fera sentir et que la jeune génération vivra plus tard dans la compréhension.

L. M.

Assemblée générale de la „Saffa“

Samedi 29 octobre, la Coopérative de cautionnement Saffa a tenu sa 19e assemblée générale à Bâle sous la présidence de Mme Aellig. Dr ès sc., qui salua la nombreuse assistance et donna la parole à Mme G. Oeris-Sarasin, présidente de la Centrale des femmes de Bâle qui souhaita la bienvenue aux participantes et tira un aimable parallèle entre la foire d'autonomie, qui vient de s'ouvrir, et la Coopérative de cautionnement, qui toutes deux furent fondées dans le but de servir l'artisanat et, pour le prouver, remit à chacun des membres du comité un petit souvenir de la foire.

Du rapport de gestion nous extrayons les renseignements suivants : le 30 septembre 1948 fut le 20me anniversaire où l'exposition de la Saffa ferma ses portes et le bénéfice net de cette belle manifestation fut employé à créer la Coopérative de cautionnement des femmes suisses. Depuis ce jour, jusqu'à fin juin 1949, la Coopérative a consenti à 855 femmes des cautionnements d'un montant de 2.490.577 frs sur lesquels 1.698.059 frs ont été remboursés. A côté des crédits, la Coopérative a donné des milliers de conseils financiers et fait des conférences et des cours sur des questions économiques et professionnelles. Pendant l'année 1948/49, la Coopérative a reçu le plus grand nombre de demandes, soit 275 pour un crédit de



Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mme Clara Butikier avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1950

(Quarantième année)

Prix : 4 frs (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & C°, Aarau

Une proposition qui doit aboutir.

Lors du Weel-end suffragiste de Cherves (21, 22 mai 1949) Mme Zanchi disait, au cours d'une conférence, très bien pensée, sur les moyens dont nous disposons pour la propagande en faveur des droits politiques, que notre press n'agit pas efficacement auprès des hommes, et surtout des femmes mal informées de cette question. Nous citons :

J'ai été très souvent frappée du fait que nous ignorions, dans le canton de Vaud, ce qui se passait en dehors des frontières de notre canton, alors qu'il est bien évident que tout progrès acquis dans un canton profite aux autres. Je crois qu'il y a quelque chose qui cloche dans le service de renseignements. Il faudrait obtenir des comités cantonaux, des rapports annuels (j'irai jusqu'à dire trimestriels, Red.) transmis obligatoirement à l'Association suisse qui en publierait l'essentiel dans nos journaux féministes, sous forme d'articles gais, plaisants, malicieux, et non pas d'ennuyeuses nomenclatures.

Cette proposition a été modifiée, en ce sens qu'un lieu de créer pour ces articles un bulletin spécial, on réservera dans le Schweizer Frauenblatt ou le Mouvement Féministe, un espace régulier qui servirait d'organe proprement dit de liaison entre les sections. Malheureusement, la conférence des présidentes nous semble avoir porté peu d'attention à un sujet extrêmement utile au développement de l'idée suffragiste et d'autre part à la vie de nos journaux féministes. Nous aimerais que la discussion n'en restât pas là et qu'on ne se borne pas à former des vœux pieux.

Rencontre des présidentes de sections

Cette rencontre eut lieu à Berne le dimanche 6 novembre. Elle réunit 27 participantes représentant toutes les régions de la Suisse.

Aimablement présidée soit, en français, par Mme de Rougemont de Neuchâtel, soit en allemand, par Mme Gonzenbach de Berne,

Pour que l'idée marche...

la séance fut intéressante et riche en suggestions.

Voici l'ordre du jour :

1. Communications du Comité central : Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, nous demande de faire parvenir au « Mouvement Féministe » ou au « Frauenblatt » qui sont les organes officiels, toutes les communications importantes concernant nos sections. Les dates, les sujets, les comptes-rendus des conférences comme aussi les locaux et les adresses des locaux où elles ont lieu.

Nous protesterons les 10 et 11 décembre contre le fait d'être exclues des votations concernant le nouveau statut des fonctionnaires. Mme Vischer ainsi que 22 Suisses assistèrent au 18 ou 23 juillet, au XVIe congrès de l'Alliance internationale des Femmes, qui eut lieu à Amsterdam.

L'Alliance demeure ferme dans ses principes :

Respect de la personne humaine ;

Respect des droits humains.

La Suisse compte maintenant deux représentantes dans le comité exécutif : Mme Vischer-Alioth et Mme Quinche, avocate à Lausanne.

2. Rapport de Mme A. Quinche, avocate à Lausanne, sur la grève des impôts. Après discussion il est reconnu que cette mesure ne serait pas très utile à notre cause.

3. a) Service complémentaire féminin :

Mme Müller-Turke de Lucerne, nous donne l'historique du sujet. Nous ne ferons ni propagande, ni opposition. Cependant, si certaines causes mènent que d'autres devaient enthousiasmer les femmes et les jeunes filles, on doit pouvoir faire appel aux femmes dans toutes les circonstances.

b) Journée suisse de propagande féministe :

Mme Bondallaz et Mme Kammacher, avocate à Genève, nous proposent :

Réservé un dimanche en mai ou juin à la Journée des Femmes suisses.

1.211.430 frs, dont 69 avec un crédit de 295.320 frs ont été accordées. 64% des demandes proviennent de femmes mariées, veuves ou divorcées qui doivent, en grande partie, soutenir par leur travail, les enfants et le mari. Les demandes proviennent pour 1/3 de femmes exerçant des professions féminines proprement dites, autant du petit commerce et 20% de l'hôtellerie, pensions et chambres meublées. Les remboursements se font d'une manière satisfaisante, à peu d'exceptions près, très régulièrement. Par les cautionnements accordés, d'un montant de 135.900 frs, Bâle-Ville occupe la 5me place. Le fonds de secours Leuenberger peut donner à 22 femmes de petits crédits sans intérêt d'un montant de 7798 frs. Le nombre des membres a passé de 606 à 625.

Le compte d'exploitation clôture par 33.911 frs de dépenses avec un excédent de dépenses de 11.583 frs, le compte de profits et pertes par un bénéfice net de 3933 frs. L'Assemblée générale a décidé d'employer 2936 frs aux intérêts de 2 1/2 % versés aux actionnaires, et 996,47 au report à compte nouveau.

Sur proposition de la présidente, l'élection pour le remplacement de Mme Glaettli, Zurich et A. Recordon, La Tour-de-Peilz, sera différée et on confirma Mme Lüthi pour deux années supplémentaires à l'organe de contrôle.

Après la liquidation de l'ordre du jour, M. le Dr Wegmann, de la BIGA, orienta l'assistance sur la situation actuelle du cautionnement, après l'acceptation de l'arrêté fédéral sur le développement des Coopératives de cautionnement par l'Assemblée fédérale le 22 juin 1949, qui entraînera probablement en vigueur le 1er janvier 1950. D'après cet arrêté, la Confédération contribuera aux frais d'administration de ces Coopératives, pour autant que les cantons le feront également. Elle versera en outre, des montants aux pertes subies. L'arrêté fédéral prend spécialement en considération la Saffa ; elle du reste versé depuis le début 350.000 frs de subventions à la Coopérative, sans quoi elle n'aurait pas pu travailler avec succès.

Mme Dr Elisabeth Nägeli, secrétaire, Zurich, exposa dans une conférence extrêmement intéressante, le côté humainitaire du travail de la Saffa, les nombreuses expériences bonnes et mauvaises faites avec leurs clientes, les enquêtes que le bureau est obligé de faire avant de pouvoir consentir un cautionnement, les déceptions qu'il faut parfois subir, mais aussi combien de satisfaction n'éprouvent-ils pas aussi à voir une requérante sauverte par l'action de la Saffa ou tirée d'un mauvais pas, d'une situation qui sans elle, serait restée inextricable, ou aurait mené inévitablement à la catastrophe. Les coopératrices n'ont qu'à se louer des conseils donnés par la Coopérative

Affiches annonçant cette manifestation. Vente de rubans ou d'écussons à fr. 0,50 pièce. Meeting. Maris et enfants invités à la fête. Programme à volonté.

Tous projets ou suggestions sont à envoyer à Mme Prince, chemin Charles-Georg 5 à Genève, ou au comité central.

c) Acquisition de nouveaux membres :

Comment agissons-nous à Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Sion, Locarno, etc. Les moyens pratiques exposés par les différentes présidences sont intéressants et suggestifs.

4. A 15 h. 30, Mme Haenmerli-Schindler, de Zurich, présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses, nous parle avec chaleur au Secrétariat féminin suisse.

Elle nous dit le travail intense qui s'accompagne dans cette institution que Mme Vischer-Alioth qualifie de « Miroir de tout ce qui existe de féminin en Suisse ». Tous les problèmes nationaux et internationaux sont à étudier afin de pouvoir répondre aux multiples demandes de renseignements qui parviennent journallement au Secrétariat féminin.

Tout en remerciant Mme Haenmerli, Mme Gonzenbach espère que nous pourrons visiter l'institution lors de notre prochaine rentrée à Zurich, en 1950.

La session est close à 16 h. 30.

C. B. C.

Des conférences à la manière d'Ewyane Sennwald.

Le 14 novembre, Mme E. Sennwald, suffragiste et conférencière lausannoise, parlait de *La femme dans le monde moderne* à la Société d'études psychiques de Genève. Les revendications féministes, que nous connaissons par cœur, si l'on peut dire, prennent un aspect nouveau, jeune, spirituel, lorsqu'on écoute Mme Sennwald, elle emporte la conviction de son auditoire. Ses comparaisons inattendues, ses allusions historiques, ses attaques brusquées, tiennent le public en haleine. Son appel n'est pas vain. Sur l'heure de nouvelles recrues se sont inscrites à la section suffragiste genevoise. Voilà du bon travail, galement genevois.

L'Alliance internationale des Femmes, droits égaux, responsabilités égales a donné une réception au Minerva Club (Londres), le 1er novembre, pour prendre congé de sa secrétaire générale, Mrs Bompas, bien connue dans nos milieux féministes. Après de longues années d'une carrière féconde, celle-ci se retire chargée de la reconnaissance de tous les amis de notre cause.

Nations Unies

A l'Assemblée des Nations Unies, l'Amérique a parmi ses représentants deux femmes, Mrs Roosevelt et Mrs Ruth Bryan Rhode. La Suède a délégué Mmes Karin Koch et Ulla Alm Lindström... Les 57 autres membres de l'ONU ont envoyé, quelques-uns, une déléguée et les autres, aucune.

* * *

A la Commission de politique spéciale de l'ONU, il fut décidé, sur la proposition du délégué du Liban, que, dans le paragraphe concernant la composition du Service mobile, la force de police des Nations Unies, au lieu de dire qu'elle sera composée de « 300 hommes », on dira de « 300 personnes », ce qui permettra aussi à des femmes de faire partie de ce service.

En Suisse

En Suisse, Mlle Ida Somazzi, ancien professeur à l'Ecole normale de la ville de Berne, a été nommée présidente de la première section de la Commission nationale de l'Unesco.

* * *

L'Ecole de garde-malades de la Croix-Rouge, à Berne, le Lindenholz, a célébré le 1er novembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

* * *

La commune de Renens a décidé le 29 septembre, d'octroyer une indemnité de résidence au personnel enseignant : 500 frs aux institutrices, 200 frs aux instituteurs.

Mais pourquoi donc ne pas s'inquiéter des charges de chacun ? pourquoi 500 frs à un homme peut-être célibataire, et seulement 200 frs à une femme qui vit peut-être avec une mère, une sœur, un enfant adoptif... ? Les distinctions basées sur le sexe sont injustes.

Mais, la commune de Renens, près de Lausanne, n'a-t-elle pas confié à Mme Vve Crauzaz, qui dirige une entreprise de transports, le service d'enlèvement des ordures ménagères de la commune, dès le 1er mai 1949 ? Bravo !

* * *

Grâce à une bonne récolte et à une excellente organisation, 4,4 millions de kilos de raisins ont été livrés directement à la consommation à des prix satisfaisants pour le producteur et le consommateur.

M. S.

* * *

Le Comité central des groupes féminins sociaux démocratiques, présidé par Mme Kissel Brutsch, a adressé une lettre au Conseil Fédéral, au sujet de l'appel du Conseiller fédéral Kobelt aux femmes suisses qui voudraient faire un service militaire volontaire. La collaboration des femmes ne saurait être recommandée sur le plan militaire tant que les droits politiques leur sont refusés, dit cette lettre.

* * *

Pour remplacer Mme Michod-Grandchamp, qui prendra sa retraite au printemps prochain, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a nommé inspectrice de l'enseignement ménager, Mme Hélène Delarageaz.

Mme Delarageaz, une personnalité de valeur, a été maîtresse ménagère à Lausanne, puis elle a dirigé la classe complémentaire ménagère de Lausanne, elle dirige également l'Institut ménager des Diablerets, un internat qui groupe en hiver les élèves de plusieurs communautés.

Celles qui veulent revivre

Mme Tzaut a consacré ses forces à « celles qui veulent revivre », c'est-à-dire les femmes qui voudraient gagner leur pain quotidien grâce à un métier honnête et non pas, comme elles ont été contraintes de le faire, par la prostitution. Les causes qui les ont amenées à ce triste métier sont multiples, un certain nombre d'entre elles ne sont pas responsables de leurs actes, elles devraient être protégées comme des êtres un peu au-dessous de la moyenne, d'autres ont commis dans leur famille des conditions matérielles et morales déplorables qu'elles ont fuiées, d'autres ont été surprises et capturées dans de véritables guet-apens. Les unes comme les autres ont besoin, pour se tirer des mains de ceux qui les exploitent, d'une amie d'abord, à qui elles puissent se confier ; celle-ci étudie leur situation, leur procure du travail, les place dans des centres d'accueil. Les centres ont un bureau dont Mme Tzaut est la secrétaire.

Un nombreux public accourt à l'appel de l'Œuvre du Sou Joséphine Butler a été profondément renoué par le témoignage si humain de Mme Tzaut dont on sent l'ardente voix.

* * *

Rien ne pouvait mieux illustrer que cette conférence la nécessité de lutter contre la régmentation de la prostitution qui, partout où elle existe, marque les femmes tombées et rend extrêmement difficile leur réintroduction dans une vie normale. On comprend donc l'activité déployée par la Fédération abolitioniste internationale et la Ligue pour la répression de la traite des femmes et des enfants afin d'obtenir que, dans la Convention qui va être adoptée sur ce point par les Nations Unies, aucun article n'autorise un gouvernement à procéder à une mise en cartes des prostituées.

* * *

A la session du Conseil économique et social qui eut lieu cet été à Genève, de nombreuses organisations féminines non-gouvernementales sont intervenues dans le même sens, par des lettres ou par la parole, en des séances spéciales. Le Conseil avait adopté leur point de vue, premier succès. Lors

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme V. L. MENZONE
Solidarité, Egalité
5% commission sur tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

MACHINES à LAVER

Economiques à l'achat
Economiques à l'usage

E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tel. 2.71.15

Semaine Suisse